

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 958

Rubrik: Politique agricole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parti communiste chinois

On estime qu'il représente trois à quatre pour-cent de la population donc environ 40 millions de membres; en effet, la population chinoise est estimée à 1,1-1,3 milliard avec une fantastique marge d'approximation de 200 millions.

Les effectifs du PC sont très faibles à la campagne, 0,1%. Et pourtant c'est

dans la campagne que l'on est le moins critique par rapport au PC.

Dans certains centres, et dans certaines entreprises comme les banques d'Etat par exemple, les pourcentages peuvent être très élevés, de 30 à 40%. Parmi ces militants, pas mal d'arrivistes et d'adeptes du clientélisme, mais aussi des convaincus qui s'acharnent à être d'authentiques parangons de vertu. Réaction typique, on pourrait aussi dire universelle: dans les entreprises d'Etat, les «mouilleurs» sont mal vus comme chez nous le candidat aspirant qui fait du zèle à l'école de recrues.

cerne que des produits particuliers, plutôt de luxe, tels que les hôtels et restaurants pour étrangers, l'équipement optique et électronique, les appareils ménagers, les véhicules (mais pas les bicyclettes pour lesquelles je ne constate qu'une augmentation de 5%). Plusieurs personnes plutôt hostiles au régime pensent que sur l'ensemble du pays et globalement l'inflation doit être de 10% annuellement. Chiffre à mettre en regard d'un autre, que publient les journaux fiables de Hong-Kong: les gains de productivité pour toute la Chine ces trois dernières années auraient franchi annuellement les 10%. On est bien loin de ce que l'on a connu dans d'autres pays à la veille d'émeutes récentes, tels que par exemple la Tunisie et l'Algérie.

Certes, les inégalités sont grandes et ressenties durement par les plus démunis. Mais tout semble indiquer, dans le delta de la Rivière des Perles à tout le moins, une accélération du décollage économique.

Les jeunes gens sont vêtus comme ceux de Hong-Kong. Les stands de nourriture le long des rues se sont multipliés. Les «ge ti», petits entrepreneurs, gagnent de petites fortunes en travaillant frénétiquement à la tête de leurs fabriques. Ils produisent de la camelote qui s'exporte profitablement dans le monde entier en sortant de Chine par la zone économique spéciale de Shenzhen. En fait, Hong-Kong déteint sur presque toute la province et même au-delà. Les routes sont fortement sollicitées, les camions, autobus et camionnettes y circulent en files continues jour et nuit. En dépit de cela, elles sont presque en bon état. De nombreux bacs qui hachaient le trafic sont maintenant remplacés par des

ponts. La voie ferrée nouvelle en direction du Viet Nam, Canton-Zhanjiang, 500 kilomètres, entrera bientôt en service.

En somme, le verre que les correspondants de presse occidentaux voyaient à moitié vide, moi je le vois à moitié plein.

Mais la population redoute unanimement une chose: l'augmentation des loyers. Les commissions d'économistes qui orientent la réforme préconisent plus de vérité dans le prix à payer pour le logement. En ville, pratiquement l'ensemble du parc immobilier est bien communal et les loyers sont extrêmement bas, moins de 4% du revenu fami-

lial, pour des logements il est vrai très petits et rudimentaires à nos yeux. L'éventualité d'un changement dans ce domaine déclenche une réprobation générale. Dans un budget, la part de l'alimentation est ressentie comme trop importante. Elle ascende à 70% pour les petits revenus. Mais les vêtements sont restés très bon marché et les soins médicaux, de qualité très inégale, sont quasi gratuits.

Lorsque j'interroge au sujet des événements en cours à Pékin, que mon interlocuteur soit intellectuel, cadre, petit entrepreneur ou paysan, les réponses sont toutes similaires, même celles des étudiants cantonnais. On comprend les récriminations à l'endroit des autorités. Beaucoup de choses ne vont pas bien et la corruption est fort déplaisante. Mais pour la première fois depuis plus de cent ans, la Chine vient de connaître douze années consécutives de progrès et de bonheur relatif sans les terribles tourmentes qui frappaient périodiquement le pays. Tous souhaitent que cela dure et, se demandent-ils, ces étudiants ne vont-ils pas réveiller le tigre qui dort en lui tirant la moustache?

Marx Lévy

Dans le prochain numéro – Dans l'oeil du cyclone à Hangzhou, Shaoxing et Ningbo. Naissance d'un irrédentisme à Hong-Kong?

POLITIQUE AGRICOLE

Ça a eu marché, mais ça marche plus

(y) Par l'initiative populaire fédérale, les citoyens suisses manifestent leurs préoccupations, dûment formulées et canalisées par des comités plus ou moins participatifs. Tout naturellement, il y a des thèmes à la mode, correspondant de toute évidence à des problèmes d'actualité au moment du dépôt des 100'000 et quelques signatures: l'énergie nucléaire (deux initiatives en 1981, autant en 1987), l'assurance-maladie (deux initiatives en 1985-86), la construction d'autoroutes et les transports routiers (trois initiatives en 1986, plus les quatre du «Trèfle» en 1987), pour ne rien dire de «l'emprise étrangère» qui nous a valu une demi-douzaine d'initia-

tives, toutes refusées heureusement, dans les années 1965-85.

Une année sans

Dans l'histoire de la démocratie directe, l'année 1988 restera celle où, pour la première fois depuis 1964 et 1977, on n'a enregistré le dépôt d'aucune initiative populaire, tandis que l'année 1989 passera pour l'année agricole: dans la foulée de la récente votation du 4 juin sur l'initiative dite en faveur des petits paysans, qui a échoué de justesse devant le peuple, pas moins de trois textes ont été annoncés pour les mois à venir soit,

dans l'ordre chronologique de leur présentation publique:

— l'initiative de l'Union suisse des paysans (USP) «pour une agriculture paysanne, compétitive, respectueuse de l'environnement»;

— l'initiative du groupe pour une nouvelle politique agricole (NAP) «pour une agriculture socialement équitable et favorable aux animaux comme à l'environnement»;

— l'initiative de l'Alliance des Indépendants (AdI), dont le titre exact demeure inconnu.

Un article convoité

Evidemment, cette avalanche de propositions concurrentes pour un article 31 octies nouveau de la Constitution fédérale n'aurait pas roulé dans la précipitation d'avant les vacances d'été si le débat en vue de la votation du 4 juin, et plus encore le résultat de cette dernière, n'avaient démontré l'urgente nécessité de revoir l'orientation générale de la politique agricole suisse. Au soir de la votation, Jean-Pascal Delamuraz, chef du Département de l'économie publique, a cru pouvoir affirmer que rien n'allait changer en la matière. Seul de cet avis, il en a vite changé, laissant à son directeur, Jean-Claude Piot, le soin de parler d'une autre agriculture, promptement baptisée «piologique», se situant quelque part entre la politique suivie jusqu'ici et les méthodes «biologiques». Le message ainsi transmis a été aussitôt reçu cinq sur cinq à Brugg où le directeur de l'Union suisse des paysans (USP), Melchior Ehrler, n'attendait qu'un signe de Berne pour lâcher son texte et présenter sa vision de l'avenir. Chose faite devant la presse un peu surprise le 5 juillet dernier, sans même consultation préalable du «grand comité» de l'USP, et dans la version allemande, la seule faisant foi. La *Terre romande* parvient tout juste à glisser une traduction dans son édition du samedi 8 juillet, dans une «rédaction française provisoire», qui vaut son pesant de germanismes et autres alinéas incompréhensibles. Diable, il fallait faire vite, histoire de doubler ces braves gens un peu trop amateurs de discussions démocratiques, que sont les membres du NAP.

Sous ce nom, un groupe de travail composé de représentants des mouvements paysans, écologiques, consommateurs

et tiers-mondistes, est à l'œuvre depuis plus de deux ans. En avril dernier, il avait pratiquement mis au point un texte qui vient d'être expédié, le 6 juillet, en procédure de consultation auprès de six partis, six organisations paysannes, douze organisations écologiques et de protection des animaux, six associations de consommateurs, trois organisations tiers-mondistes, ainsi que des deux principales fédérations syndicales; toutes ont jusqu'au 31 octobre pour se prononcer en vue d'un lancement de l'initiative au printemps 1990.

La comparaison des deux textes ne réserve aucune surprise: l'un et l'autre veulent une agriculture respectueuse de l'environnement, de la nature et des animaux, mais divergent sur les mesures à prendre dans ce but. La NAP lie l'octroi de subventions et garanties au respect de restrictions écologiques, prélève des taxes d'incitation sur les engrais commerciaux et autres produits agrochimiques, et consacre le produit de ces taxes — si nécessaire augmentées par des suppléments de prix aux consommateurs — au financement de paiements compensatoires, versés en particulier à «des exploitations défavorisées structurellement ou de par leur localisation topographique».

Une autre politique, peut-être...

Dans son texte-caoutchouc, l'USP demeure beaucoup plus évasive et préconise, sous la forme potestative, des mesures fédérales bénéficiant aux «exploitations paysannes» — celles-là même qui n'existaient prétendument pas lors de la campagne pour le 4 juin! Le tout devrait être financé «autant que possible par le biais des prix des produits ainsi que par des contributions (éventuellement dédommagements) pour des prestations en faveur de la collectivité». En bref, il s'agit de faire une autre politique agricole, mais seulement à titre éventuel, et pour autant que «les prescriptions de production ne mènent pas à des désavantages pour l'agriculture suisse sur le plan de la concurrence internationale». Car tel est bien la préoccupation dominante de l'USP: la compétitivité de l'agriculture suisse, que le Conseil fédéral juge déjà trop faible dans les circonstances actuelles vis-à-vis de la Communauté européenne, de ses surplus et de son FEOGA (Fonds européen d'orienta-

tion et de garantie agricole).

Le débat est donc relancé, moins cette fois sur l'orientation générale de notre politique agricole que sur les formes d'intervention et de financement. Les milieux paysans, plus divisés qu'il y paraît, auront fort à faire pour intéresser les citadins à leur cause. Quant aux enjeux, ils apparaîtront difficilement aux non spécialistes, sauf si les campagnes de récolte des signatures offrent l'occasion d'un vaste débat, qui devrait porter non seulement sur les voies et moyens, mais aussi, et surtout, sur les fonctions générales de l'agriculture et sur le problème fondamental d'une population toujours plus urbanisée: notre rapport à la nature, au paysage, au milieu vital des espèces humaines, animales et végétales. Et il reste beaucoup à faire, à notre époque où il faut aménager des fermes pédagogiques pour avoir l'assurance que les enfants de la ville ne croient pas que le lait sort en briques du pis de la vache. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Marx Lévy

Charles-F. Pochon (cfp)

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10 CCP: 10-15527-9

Téléfax: 021 312 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Le rythme d'été se poursuit; DP 959 sera donc daté du 3 août.

Bonnes vacances!